

Régulateur céréales

MEDAX® TOP

Le régulateur céréales alliant souplesse d'utilisation et haut niveau de performance contre la verse

Efficacité anti-verse de très haut niveau :

Medax® Top sécurise le rendement et la qualité de la récolte

Simplicité d'utilisation :

un seul régulateur pour toutes les céréales, large période d'application

Sérénité d'utilisation :

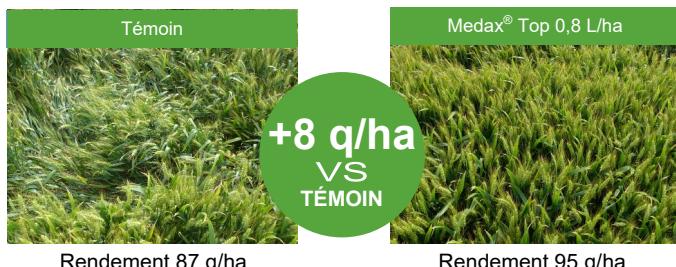
efficacité peu dépendante des conditions météo



MEDAX® TOP SÉCURISE LE RENDEMENT ET LA QUALITÉ DE LA RÉCOLTE

Très haut niveau d'efficacité anti-verse sur blés et orges

BLÉS 12 essais BASF versés - Application 1-2 nœuds

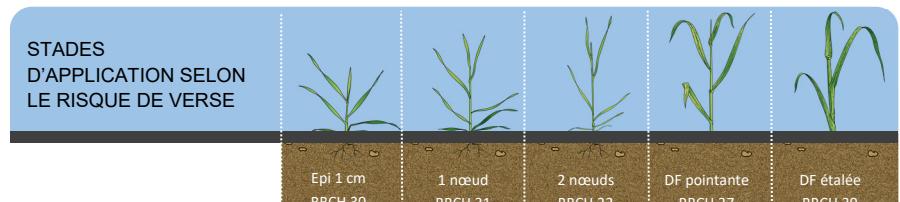


ORGES 7 essais BASF versés - Application 1-2 nœuds



MEDAX® TOP, LA SIMPLICITÉ D'UTILISATION

LARGE PÉRIODE D'APPLICATION :
efficace dès épi 1 cm sur blés



UN SEUL RÉGULATEUR
pour toutes les céréales (blés, orges, avoines, seigle, triticale)

Souplesse d'emploi

- Risque faible à moyen
- Risque moyen à fort

- Blé tendre d'hiver
- Orge d'hiver
- Orge de printemps
- Triticale



MEDAX® TOP, LA SÉRÉNITÉ D'UTILISATION

EFFICACITÉ PEU DÉPENDANTE DES CONDITIONS MÉTÉO :

- Medax® Top est efficace dès 8°C (10°C pour le trinéxapac-éthyl)
- Medax® Top est efficace même en situation de faible luminosité

Appliquer Medax® Top sur des céréales en bon état végétatif : éviter les périodes de stress hydrique, de faim d'azote et de carence.



DES ATOUTS GRÂCE À LA SYNERGIE ENTRE PROHÉXADIONE & MEPIQUAT

Meilleur ancrage racinaire
pour plus d'efficacité



Souplesse stade
et polyvalence culture

Indépendance vis-à-vis
des conditions climatiques

OUTIL DIAGNOSTIC RISQUE DE VERSE : POUR RAISONNER L'EMPLOI DU REGULATEUR



Raisonner les applications et optimiser
le retour sur investissement régulateur,
en déterminant le risque de verse
des céréales avec l'**outil diagnostic
risque de verse***.

*Disponible sur mobile :
www.bASF-agro.fr/verse
ou en flashant ce code



QU'EST-CE QUE MEDAX® TOP?

	MEDAX® TOP
AMM	N° 2010030
Composition	50 g/L de prohéxadione-calcium + 300 g/L de mépiquat-chlorure
Formulation	SC
Usages et doses autorisés	Limitation de la croissance des organes aériens. Avoine d'hiver, avoine de printemps, blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, orge de printemps, seigle d'hiver, épeautre et triticale : 1 L/ha ; orge d'hiver 1,5 L/ha
Stades d'application	Entre BBCH 30 - 39
Nombre max. d'application/ ha /an	1/an - céréales d'hiver : fractionnement possible en 2 applications
ZNT aquatique	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	5 mètres
DAR	56 Jours
DRE	24 heures

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants NF EN ISO 374-1 réutilisables EN16523+1/A1 (type A), EPI Vestimentaire conforme à la norme EN ISO 27065/A1, demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3.

IFBM Medax® Top est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques testées et acceptées sur orge de brasserie.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 165CERE1022R - Octobre 2022.

Medax® Top - SGH07 - Attention H302 : nocif en cas d'ingestion - H319 : provoque une sévère irritation des yeux - EUH401 : respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.